

INTÉRESSEMENT / PARTICIPATION

Encore une fois l'UNSA, la CFTC et la CFE-CGC ont signé un accord qui valide le principe du plafonnement de l'intéressement en fonction de la participation. Nous les invitons d'ailleurs à communiquer auprès des salariés sur leurs motivations.

La participation est légalement obligatoire quand l'entreprise obtient un résultat positif pendant 3 ans consécutif.

L'intéressement n'est pas obligatoire et fait l'objet d'un accord d'entreprise avec les délégués syndicaux.

Comme la participation sera probablement élevée selon les chiffres, la direction a fait en sorte de maintenir l'intéressement en contrepartie de son plafonnement en fonction de la participation.

Qui dit hausse de la participation dit baisse d'intéressement. L'intéressement peut même être annulé si la participation est trop élevée.

Sur le principe, la CGT privilégie des augmentations de salaires fixes et durables. Qui correspondent à une répartition juste des richesses créées par notre force de travail collective, au lieu d'un système de primes qui associe les salariés à des objectifs de productivité pour lesquels ils n'ont pas la main.



POINT DE SITUATION

novembre 2019

COMMUNICATION DE LA CGT,

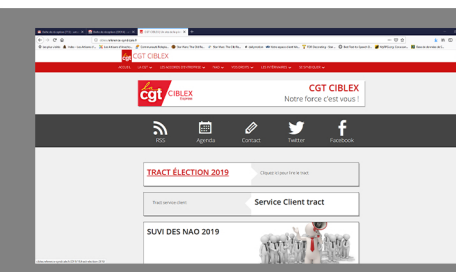
DEPUIS DES ANNÉES, LA CGT EST LE SEUL SYNDICAT À VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT DE L'ACTUALITÉ SOCIALE AU SEIN DE NOTRE ENTREPRISE. (TRACT, MAIL D'INFORMATION, SITE INTERNET ...)

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LA DIRECTION LIMITE VOLONTAIREMENT NOTRE CHAMP D'ACTION, ELLE NOUS REFUSE L'UTILISATION DE LA MESSAGERIE ET LA DISTRIBUTION DE TRACT AU SEIN DE L'ENTREPRISE. C'EST INNOVANT, AUCUNE AUTRE DIRECTION NE S'ÉTAIT OPPOSÉE À CES PRATIQUES. CELA DÉMONTRE BIEN LEUR VOLONTÉ DE METTRE À MAL NOTRE LIBERTÉ D'EXPRESSION ET L'EXERCICE DE NOTRE DROIT SYNDICAL.

DEPUIS AVRIL 2019, NOUS RÉCLAMONS UN LIEN "CGT" SUR ARIANE. AFIN QUE VOUS PUISSIEZ ÊTRE REDIRIGER VERS NOTRE SITE INTERNET "CGT CIBLEX" ET AVOIR DE NOMBREUSES INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ET NOS ACTIONS.

LA DIRECTION S'Y OPPOSE! ELLE NE VEUT PAS ENCORE UNE FOIS RESPECTER L'ARTICLE DE LOI L 2142-6 QUI AUTORISE LES SYNDICATS À AVOIR UN ACCÈS À L'INTRANET DE LEUR ENTREPRISE.

LA LOI N'ÉTANT PAS RESPECTÉE NOUS SERONS CONTRAINTS UNE NOUVELLE FOIS DE SAISIR LES TRIBUNAUX.



NOUS SOMMES SUR INTERNET

[HTTP://CIBLEX.REFERENCE-SYNDICALE.FR/](http://ciblex.reference-syndicale.fr/)

TAPEZ CGT CIBLEX SUR GOOGLE ÇA MARCHE AUSSI
ABONNEZ-VOUS !!! POUR RECEVOIR DE L'INFORMATION
DIRECT DANS VOTRE BOÎTE EMAIL.

PROTOCOLE ELECTORAL

Comme vous le savez, notre organisation syndicale a saisi le tribunal pour les raisons énumérées dans le tract diffusé le 08/10/2019.

Nous ne sommes pas à l'affût d'un nombre conséquent de siège comme le laisse entendre notre direction. Il nous paraît juste important que notre direction respecte la loi. A savoir comptabiliser TOUS les salariés internes et externes de l'entreprise. Et ne pas « oublier » de prendre en compte nos sous-traitants qui livrent nos colis. N'oublions pas qu'ils remplacent nos chauffeurs salariés.

Nous devons TOUS être comptabilisés afin que les futures instances soient informées et consultées pour les projets futurs nous concernant.

Le verdict devrait être prononcé le 15 novembre prochain.

PRENDRS RAPIDEMENT CONTACT AVEC NOUS
SUR NOTRE SITE INTERNET, L'UNION FAIT LA FORCE.

[HTTP://CIBLEX.REFERENCE-SYNDICALE.FR/](http://ciblex.reference-syndicale.fr/)



CSE (COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE)

Les instances CE / DP / CHSCT seront remplacées par le CSE. Comme il est de coutume, la CGC, UNSA et CFTC ont signé l'accord.

Notre refus de signer est motivé pour les raisons suivantes ;

🙄 Moins de représentation de proximité

🙄 Moins de budget œuvre sociale définie localement

🙄 Centralisation des décisions sans connexion avec les spécificités locales

🙄 Nous demandons des moyens supplémentaires pour les représentants ...

CSE DÉCRYPTAGE

Le CSE a pour vocation de remplacer les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le CHSCT. Jusque-là, les représentants du personnel siégeaient dans ces 3 instances distinctes avec un périmètre local, le CSE va donc fusionner les attributions de ces 3 instances avec un périmètre national. Parallèlement à l'augmentation des missions des membres du CSE (qui regroupe donc 3 instances) on assiste à une importante diminution des moyens dans un périmètre plus large.